

Le Quatorze Mars deux mil douze à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la Commune de HOMBLEUX légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Christian AVY Maire de la Commune

Etaient présents : Mr Avy (Maire), Mrs Urbaniak Michel, Meunier, Delattre, Vatin, (Adjoints au Maire), Mme Bednarski, Mrs Hansart, Van Heeswyck, Voisin

Etaient absents excusés : Mme Hannecart Mrs Urbaniak Michael (pouvoir Mr Urbaniak Michel), Fontaine (pouvoir Mr Van Heeswyck), Godart, (pouvoir Mme Bednarski), , Chombart, Niot

Secrétaire de séance : Mr VATIN André

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la séance du 23 Février 2012

Rapport du Maire

Election des représentants à la CIAF (Commission Interdépartemental d' Aménagement Foncier)

Vote des comptes administratif : Commune et assainissement.

Approbation des comptes de gestions

Questions Diverses

15 Membres en exercice, 9 membres présents, et 3 pouvoirs

Le quorum étant atteint, monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil

Monsieur le Maire demande d'ajouter un D O B en fin de séance en vue de la préparation des budgets 2012

- ***Les membres du conseil acceptent cette demande***

■ **approbation du compte rendu du 13-02-2012**

- *Aucune remarque n'est apportée à ce compte rendu, il est donc adopté à l'unanimité des membres présents*

■ **Rapport du Maire**

- ✓ Monsieur le Maire déroule son rapport sur le tableau de projection ;
- ✓ Rien de particulier si ce n'est que la préparation des budgets Commune et assainissement, certain chiffres ne sont toujours pas connus, entre-autre, le retour des taxes sur les éoliennes qui transitent par la com de com.
- ✓ Lancement du cahier des charges par notre maitre d'œuvre Verdi Ingénierie pour lancer l'appel d'offre à la concurrence pour la construction de notre école maternelle, ce dossier s'élevant au dessus des 90 000 €, seuils des marchés public, un appel à la concurrence est obligatoire. Ce cabinet assurera la maitrise d'œuvre de l'ensemble des travaux. La commission bâtiment et patrimoine a travaillé sur les différents plans d'avant projet pour se fixer sur une création en avant de la Maternelle existante du coté des anciens bâtiments mis à la disposition du comité des fêtes en ce moment. Ces locaux seront détruits pour laisser la place à la maternelle, d'autres seront mis à la disposition de ce comité.
- ✓ Réception des travaux de l'atelier municipal et de son accès, la fermeture de la cour arrière permet maintenant de mettre en location l'étage comme prévu, le nouveau locataire a intégré déjà les locaux, il s'agit de madame Raffaitin Claude.

- ✓ Je terminerai par le fait divers que nous venons de subir, il s'agit du cambriolage de notre agence postale ce lundi matin à 5 h 19. Sinistre important coté matériel et financier mais heureusement pas du coté humain. Si les dégâts se chiffrent à environ 3000 € sur le bâtiment, le coté numéraire serait d'environ 2000 € qui ne pourrait être utilisable avec la protection interne des coffres car cet argent se couvre de peinture indélébile.

- *Les membres du conseil prennent note de ce rapport et se demandent ce qu'il faut faire pour prévoir ce genre de situation à l'avenir pour notre A P C.*
- *Monsieur Voisin préconise la vidéo surveillance qui en dissuade plus d'un,*
- *Monsieur le Maire signale avoir déjà eu un contact mais ne peut dire pour le moment ce qui sera fait, toutefois la banque postale sera partenaire dans le choix qui sera appliqué*

■ **Election des représentants à la C I A F**

- ✓ Monsieur le Maire rappelle la procédure de l'élection suite à la modification de l'emprise intercommunale Interdépartemental de terres entrant dans le remembrement foncier pour la construction du canal grand gabarit Seine Nord Europe.
- ✓ La procédure de remembrement couvrant plusieurs communes, il est nécessaire de refaire une nouvelle commission intercommunale cette fois ci.
- ✓ Le Maire ou un conseiller désigné par lui fait parti de cette commission.
- ✓ Nous devons élire deux candidats titulaires et un suppléant dans les propriétaires de foncier non bâti qui ont posé leur candidature.
- ✓ Cette candidature doit être posée avant le début de cette séance de conseil.
- ✓ L'élection se fera à bulletin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième
- ✓ Trois postes sont à élire, le bulletin ne comportera que trois noms au maximum, les plus grand nombre de voix seront titulaires le troisième suppléants
- ✓ En cas d'égalité, le plus âgé sera élu.

■ **Acte de candidature**

- ✓ **Se sont portés candidats :**

1. **Mademoiselle PATTE Anne Marie**
 - **Rue Briam 80400 Bacquencourt**
2. **Monsieur REUET Jean Paul**
 - **Rue du Bouloir 80400 Hombleux**
3. **Monsieur DELATTRE Albert**
 - **Rue de la Poste 80400 Hombleux**

- ✓ Ont obtenus :

- PATTE 8 Voix
- REUET 12 Voix
- DELATTRE 12 Voix

- ✓ Sont Elus :

- **TITULAIRES**

- DELATTRE Albert Rue de la poste 80400 HOMBLEUX
- REUET Jean-Paul Rue du Bouloir 80400 HOMBLEUX

- **Suppléantes**

- PATTE Anne Marie rue Briam 80400 Bacquencourt

- **Monsieur le Maire désigne comme Membre suppléant Monsieur URBANIAK Michel pour le représenter dans les réunions de cette commission.**

■ **Vote du compte administratifs de la Commune ;**

- ✓ Chaque conseiller a eu avec sa convocation une copie du grand livre des mandats où sont enregistrées toutes les dépenses engagées par le Maire que ce soit en fonctionnement comme en investissement.
- ✓ Monsieur le Maire développe le compte administratif de la Commune sur l'écran de projection, celui-ci fait apparaître les chiffres suivants

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Exédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Exédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Exédent
Résultat reporté 2010	0	132 544,51	0	260 094,68	0	392 639,19
Opérations de l'exercice 2011	484 222,01	574 002,27	323 224,35	197 564,23	807 446,36	771 566,50
Totaux 2011	484 222,01	706 546,78	323 224,35	457 658,91	807 446,36	1 164 205,69
Résultat de clôture 2011		222 324,77		134 434,56		356 759,33
Restes à réaliser 2011			432 808,00	172 682,00	432 808,00	172 682,00
Résultats finaux avec RAR 2011						96 633,33

Monsieur le Maire précise que si le chiffre au 31 décembre 2011 était aussi important « 356 759.33 € », c'est que nous avons une dette liée aux travaux de voirie de Bacquencourt que nous devons régler à la Communauté de Commune du Pays Neslois. Cette dette qui était déjà en 2010, n'a pas été appelée en 2011, mais vient d'être appelée par la trésorerie et bien sur payée par nous, soit 252 000 €. C'est pour cela que nous vous présentons les comptes au 31 décembre 2011 (résultat de clôture 2011) et en dessous le résultat après avoir payé les factures en cours et touché nos différentes dotations (subventions)
Soit pour démarrer notre budget 2012 la somme de 96 663.33 €.

- **Les membres du conseil, à l'unanimité, approuve ce compte et arrête le compte administratif aux chiffres de 222 324.77 € en excédent de fonctionnement et 134 434.56 € en excédent d'investissement.**

■ **Affectation des résultats**

Monsieur le Maire demande au conseil d'affecter les résultats de fin d'exercice 2011, comme il n'y a pas de déficit à combler, les sommes à affecter seront : **222 324.77 €** en fonctionnement et **134 434.56 €** en investissement.

- **Les membres du conseil, à l'unanimité affectent ces résultats à ces postes.**

■ **Approbation du compte de gestion de la commune par le percepteur**

- ✓ Le compte de gestion coïncide parfaitement au compte administratif de la commune, dans ces conditions il nous est permis d'approuver ce document.

- ***Les membres du conseil, à l'unanimité, approuvent ce compte de gestion***

■ **Vote du compte administratifs de l'assainissement ;**

- ✓ Monsieur le Maire développe le compte administratif du service de l'assainissement sur l'écran de projection ;

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté 2010	0	80 332,85	0	5 537,54	0	85 870,39
Opérations de l'exercice 2011	98 102,39	197 361,67	70 212,79	40 660,00	168 315,18	238 021,67
Totaux 2011	98 102,39	277 694,52	70 212,79	46 197,54	168 315,18	323 892,06
Résultat de clôture 2011		179 592,13		-24 015,25		155 576,88
Restes à réaliser 2011						
Résultats finaux avec RAR 2011						155 576,88

Monsieur le Maire fait remarquer l'importante somme en recette de fonctionnement pour l'année 2011 (197 361.67 €) alors qu'au budget il était prévu 80 000 €, ceci est du à la modification financière de la nouvelle D S P (Délégation de Service Public) Comme les relevés se font en Avril, nous touchons la grande partie du versement de la SAUR en Juin et le solde en octobre. Maintenant nous touchons en Octobre une estimation de la revente d'eau assainie sur l'année en cours et le solde en Mai de l'année suivante. Ce qui fait que cette année nous avons touché la totalité de l'année 2011 et une estimation pour l'année 2012. Ceci dit le service d'assainissement se maintient, mais nous devons penser qu'il nous reste des travaux d'investissement à réaliser et il est besoin de trésoreriser un peu.

- ✓ ***Les membres du conseil, à l'unanimité, approuve ce compte et arrête le compte administratif aux chiffres de 179 592.13 € en excédent de fonctionnement et 24 015.25 € en déficit d'investissement.***

■ **Affectation des résultats**

- Monsieur le Maire demande au conseil d'affecter la somme de 24 015.25€ en investissement pour combler le déficit et le solde en fonctionnement soit 155 576.88€.

- ***Les membres du conseil, à l'unanimité affectent ces résultats à ces postes.***

■ **Approbation du compte de gestion de l'assainissement par le percepteur**

- ✓ Le compte de gestion coïncide parfaitement au compte administratif de la commune, dans ces conditions il nous est permis d'approuver ce document.

- ***Les membres du conseil, à l'unanimité, approuvent ce compte de gestion***

■ **D.O.B 2012**

Monsieur le Maire présente le rapport de la commission de finance qui a eu lieu le lundi 12 dernier, certain travaux sont devenus impératifs et le prochain budget que je vais présenter au conseil en tiendra compte.

Des tableaux de chiffres sont diffusés sur l'écran, les travaux d'éclairage public, de création de columbarium mais aussi des travaux de voirie. Pour ces derniers nous ne ferons que de la réparation en priorité car l'engagement de la commune en emprunt est stable et j'aimerais assez rester au même niveau. (un tableau est projeté où les courbes de dépenses et recette ainsi qu'endettement à l'habitant est stable et aussi largement en dessous de la moyenne nationale de communes de même grandeur.) Dans deux ans un emprunt se termine il nous sera possible de lancer la remise en état de la Route de Voyennes. (un devis d'avant projet de 244 000€ est présenté pour cette route)

Le gros projet pour 2012 est la création de deux classes maternelle avec un bloc sanitaire pour pouvoir accueillir les enfants à notre école qui devient trop petite, et permettre de relancer la construction de nouvelles habitations. Pour cette réalisation nous devrions avoir de l'aide de la Communauté de Commune, le budget est en cours de bouclage

Pour l'assainissement je vous proposerai de reprendre l'étude de la 4^{ème} tranche car depuis deux ans le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est mis en place et des contrôles sont effectués. J'ai pu les retarder un maximum et maintenant je ne peux plus, sur ceux qui ont été réalisés plus de la moitié sont réputés non conformes. Les travaux de réhabilitation sont énormes et très chers pour le particulier, je pense que par équité nous devons reprendre cette étude.

Je précise que les nouvelles constructions en zonage non collectif qui ont donc réalisé leur propre assainissement sont dispensées de l'obligation de se raccorder au réseau pendant le temps de l'amortissement de leur matériel

Ce soir aucune décision n'est à prendre c'est juste une présentation du travail de la commission que je vous ai faite et vous pourrez y réfléchir avant la prochaine réunion.

Monsieur Urbaniak fait remarquer le problème d'assainissement au lieu dit ferme du calvaire. Il est vrai que cet endroit va poser souci pour 4 maisons, la solution serait coûteuse et devra être malgré tout étudiée.

■ **Questions diverses**

Aucune questions diverses

Fin de la séance à 21 h 40